

Nouveau groupe scolaire Paradis : c'est parti !

Meulan-en-Yvelines s'apprête à tourner une page importante de son histoire avec un projet ambitieux pour le groupe scolaire « Le Paradis ». Construit dans les années 1960, l'établissement, aujourd'hui vétuste, va faire peau neuve pour répondre aux enjeux contemporains de confort, de sécurité, d'accessibilité et de performance environnementale. Après plusieurs années de préparation, notamment sur le plan du financement et au terme d'une procédure de marché public, le prestataire pour la démolition/ reconstruction de cet ensemble a été désigné lors de la séance du Conseil municipal du 25 juin 2025.

5-perspective-vue-rue-de-la-ferme-2

Un projet structurant pour le territoire

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des équipements publics. Il prévoit la création d'un groupe scolaire de 20 classes (9 en maternelle, 11 en élémentaire), d'un pôle de restauration en liaison froide et d'espaces périscolaires. Le tout sera réalisé en site occupé, afin de maintenir la continuité du service public pendant les travaux. L'étage du multi-accueil voisin, désormais inoccupé depuis le déménagement au rez-de-chaussée du Relais Petite Enfance (RPE), sera également réaménagé. Les enjeux Le futur groupe scolaire proposera des espaces d'accueil adaptés, des locaux pédagogiques modernes, une organisation fluide pour les élèves, un accueil périscolaire indépendant et des espaces de restauration et de détente pensés pour le bien-être des enfants. Le projet permettra la mise aux normes complète de l'établissement, l'accessibilité totale et l'amélioration des conditions d'accueil et d'orientation.

Une structure exemplaire sur le plan environnemental

Le projet s'inscrit dans un programme de construction durable, sobre et résiliente. Il vise une performance énergétique supérieure aux exigences de la réglementation RE2020, avec des bâtiments à faible impact carbone, une structure privilégiant le bois et une gestion optimisée de l'eau et des déchets. Les espaces extérieurs seront repensés pour favoriser la biodiversité et atténuer les effets d'îlot de chaleur urbain. Un jardin pédagogique, des cours végétalisées et des zones ombragées sont prévus.

Les objectifs

Le projet de reconstruction du groupe scolaire Le Paradis à Meulan-en-Yvelines poursuit plusieurs objectifs majeurs, à la fois fonctionnels, urbains et environnementaux :

- **Assurer la continuité pédagogique en site occupé**

Les travaux seront réalisés sans interruption de l'activité scolaire, en limitant au strict nécessaire le recours à des bâtiments provisoires.

- **Intégrer harmonieusement le projet dans son environnement urbain**

La conception du nouvel établissement tiendra compte des spécificités du quartier pour garantir une insertion respectueuse et cohérente dans le tissu urbain existant.

- **Réorganiser l'équipement en valorisant l'existant**

Le projet prévoit une refonte complète de l'organisation spatiale, tout en réutilisant certains locaux, notamment l'étage de la crèche voisine.

- **Optimiser les accès et la sécurité**

L'entrée principale, les fonctions d'accueil et les dispositifs de sécurité seront positionnés rue de la Ferme Paradis, en lien direct avec la Maison de la Petite Enfance, et les accès techniques allée des Cyclamens.

- **Concevoir un bâtiment performant et durable**

Les nouveaux locaux répondront aux standards actuels en matière de performance énergétique et de réduction de l'empreinte carbone, dans une logique de construction responsable.

- **Garantir une accessibilité universelle**

L'ensemble du site sera conçu pour être pleinement accessible à toutes les personnes en situation de handicap, conformément aux exigences réglementaires

Un lieu pensé pour les enfants et les usager

L'organisation spatiale a été conçue pour favoriser l'autonomie des élèves, la fluidité des déplacements et la qualité de vie scolaire. Chaque espace - classes, restauration, récréation, administration - répond à des critères précis de confort thermique, acoustique et visuel. L'accessibilité universelle est au cœur du projet : tous les espaces seront adaptés aux personnes en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel ou cognitif.

Un calendrier maîtrisé et un budget conséquent

Le chantier, d'un montant estimé à plus de 13,9 millions d'euros HT, débutera au cours du premier trimestre 2026 pour une livraison à la rentrée 2028. Il sera mené dans le cadre d'un marché global de performance, garantissant la qualité des ouvrages et leur efficacité énergétique sur le long terme.

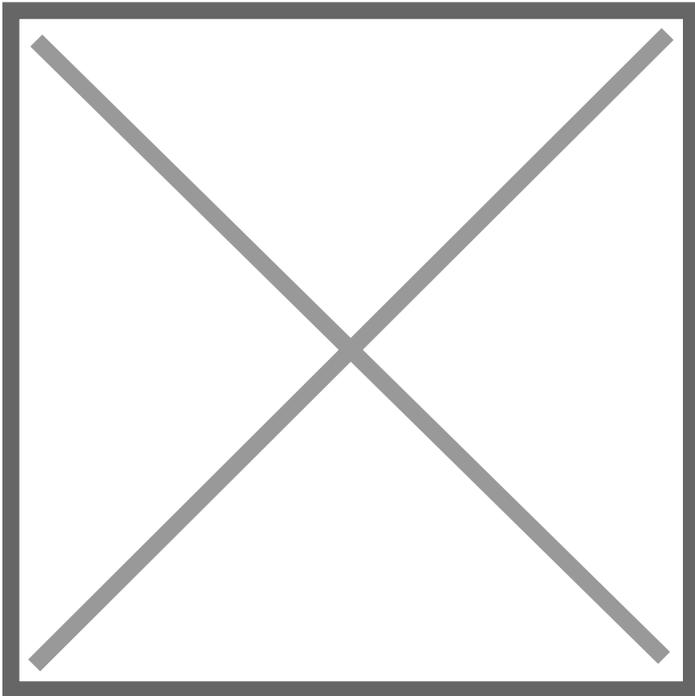
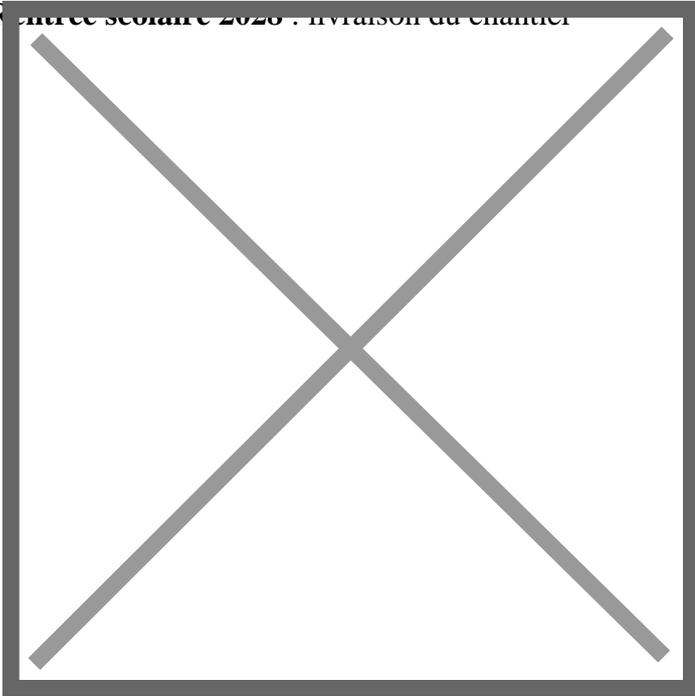
Phasage des travaux

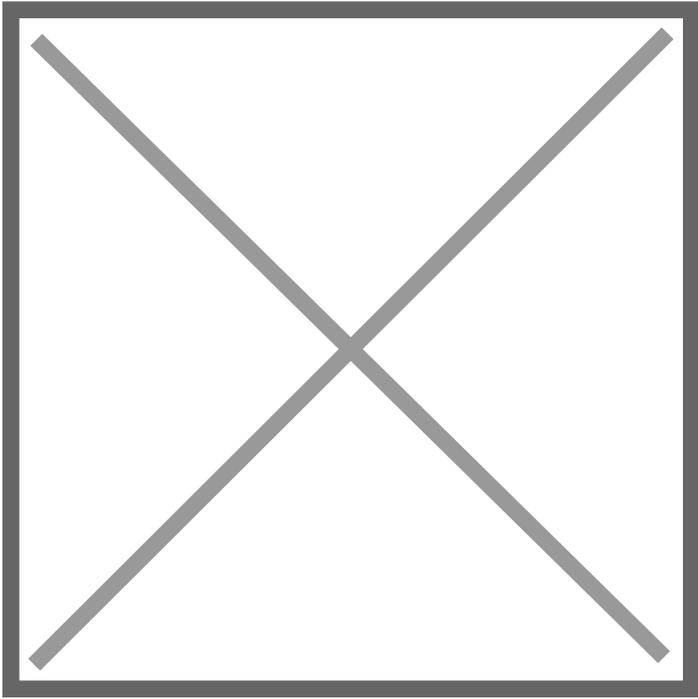
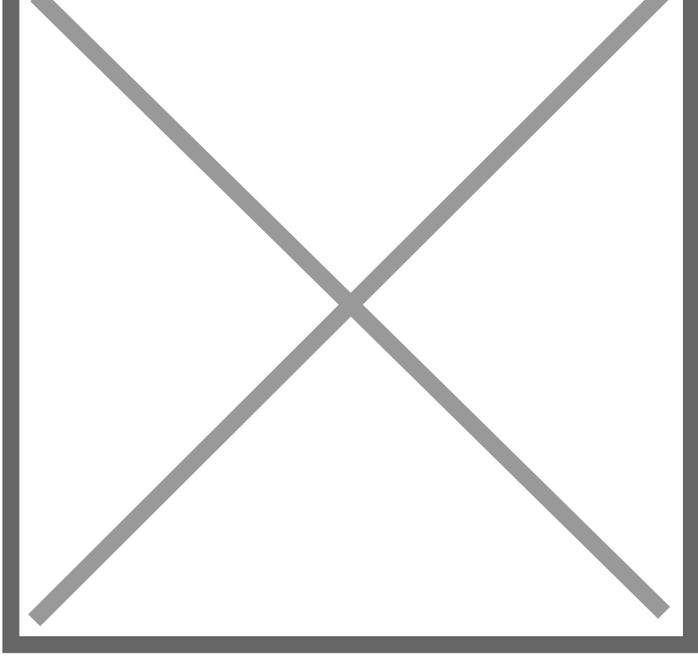
Été 2026 : implantation des bâtiments provisoires, travaux à la Maison de la Petite Enfance, démolition de deux premiers bâtiments

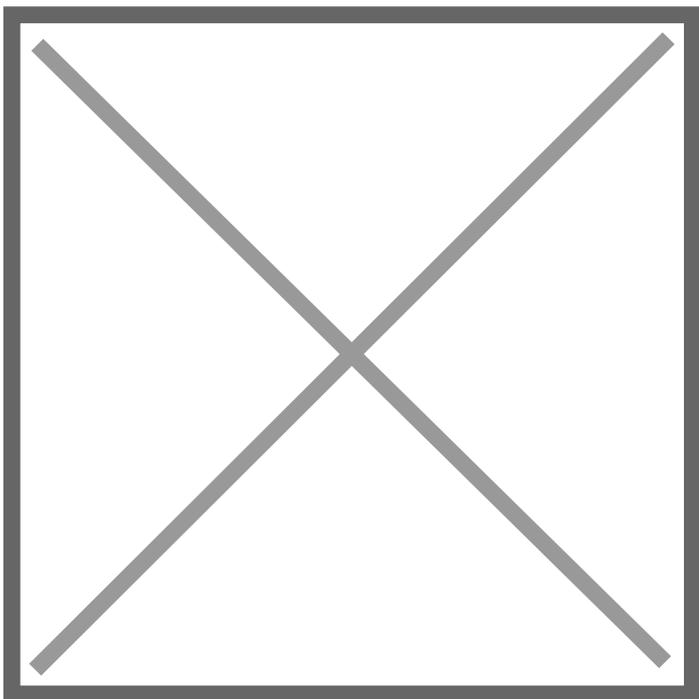
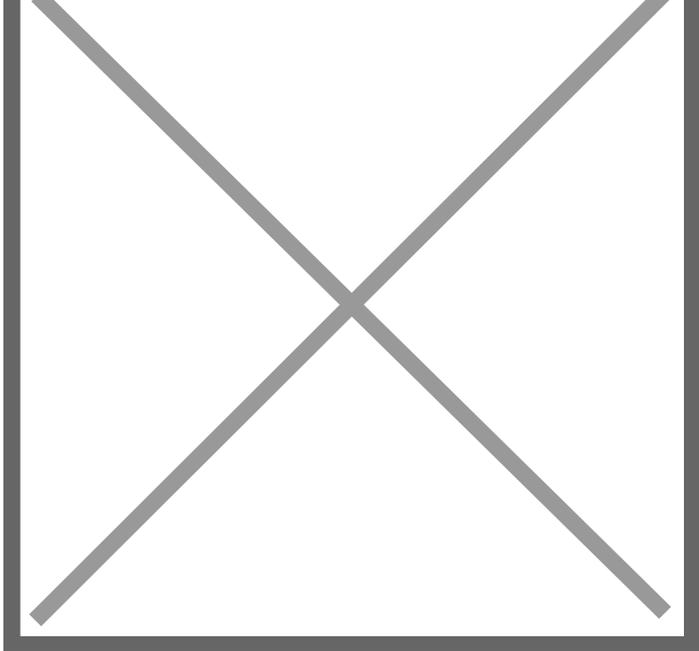
Année scolaire 2026/2027 : construction de l'école élémentaire et de la cuisine

Été 2027: réception de l'école élémentaire et de la cuisine et démolition de trois autres bâtiments

Été 2028: travaux extérieurs







Infos pratiques

Plan de financement* :

Coût total: **13 961 000** € HT

Total subvention: **8 890 000**€ soit 63,67%

Etat (DETR ou DSIL 2025) : **390 000** € soit 2,79%

Région lie-de-France: **1500 000** € soit 10,74%

Département des Yvelines : **7 000 000** € soit 50, 14%

Emprunt : **2 000 000** € soit 14,33%

Autofinancement : **3 071 000 €** soit 22%

* chiffres sous réserve de financements ADEME et Agence de l'Eau